

LA TUNISIE et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou
Groupe de coopération internationale
du Conseil de l'Europe
sur les drogues et les addictions



Tunisie



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LA TUNISIE ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Groupe de coopération internationale
sur les drogues et les addictions
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France
Courriel : Pompidou.Group@coe.int

Conception de la couverture et mise en page : Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération entre le Groupe Pompidou et la Tunisie	9
IMPACT / APPORT DE MEDNET À LA TUNISIE	15

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

MedNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Fonctionnement du réseau

Participation

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

Présidence

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

Secrétariat

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec

d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région. Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

Financement

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD ;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD ;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD ;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation ;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé ;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins ;

- ▶ Fonction de liaison («bridging role») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;
- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins: besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération entre le Groupe Pompidou et la Tunisie

■ C'est lors de la «conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues: mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne» en 1999 à Malte que la coopération avec la Tunisie a commencé.

■ La suite de cette conférence a été la participation de la Tunisie aux réunions du projet MedSPAD et la participation du Groupe Pompidou à la première réunion scientifique sur la toxicomanie à Tunis en 2005.

2006

- ▶ Visite d'une délégation du Groupe Pompidou en Tunisie sur la faisabilité d'un réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et toxicomanies (MedNET): réunion avec le ministère de la Santé et le Bureau national des stupéfiants.
- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence d'Amsterdam portant création du réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les toxicomanies (MedNET).
- ▶ Participation de la Tunisie à la première réunion du réseau MedNET à Paris.
- ▶ Représentation de la Tunisie au séminaire international sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques de lutte contre la toxicomanie, à Alger.

2007

- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence du Groupe Pompidou sur le rôle de la famille dans la prévention, à Porto.
- ▶ Participation de la Tunisie à la réunion du réseau MedNET à Casablanca.

2008

- ▶ Participation de la Tunisie au réseau MedNET et au séminaire sur les drogues de synthèse, à Alger.

2009

- ▶ Audience du Secrétariat du Groupe Pompidou au Ministère de la Santé, à Tunis.
- ▶ Lettre de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé publique indiquant le souhait de la Tunisie d'adhérer au réseau MedNET.
- ▶ Participation de la Tunisie à la conférence à haut niveau du réseau MedNET à Strasbourg.

2010

- ▶ Participation de la Tunisie au séminaire sur les approches de traitement de l'addiction et l'indicateur de première demande de traitement, au Caire.
- ▶ Invitation de la Tunisie à la conférence ministérielle du Groupe Pompidou.

2011

- ▶ Atelier sur la sensibilisation et la promotion d'une approche sanitaire axée sur la prévention des risques et des maladies, Tunis. Atelier financé par MedNET dans le cadre d'une collaboration avec Menahra** et organisé par MANARA (soutenu par ATL MST/sida section de Tunis).
- ▶ Visite du Secrétaire exécutif du Groupe Pompidou au Ministère de la Santé

2012

- ▶ Premier séminaire national consultatif sur la politique drogues, 17-18 mai .

** Menahra est un projet OMS, IHRA (*International Harm Reduction Association*) et la Fondation Drosos lancé en 2007 dans le but de constituer un réseau de réduction des risques au Proche-Orient et en Afrique du Nord. En Afrique du Nord, le pôle de connaissances est au Maroc. Il couvre le Maroc, l'Algérie, la Lybie et la Tunisie et propose des actions de réduction des risques. MedNET a financé quelques-uns de ces ateliers depuis 2008.

- ▶ Introduction d'un cours post-doctoral en addictologie à la faculté de Médecine de Tunis.
- ▶ Visite d'étude à l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies et à la Mission Interministérielle des Drogues et des Toxicomanies.
- ▶ Visite d'étude à Lisbonne centrée sur le fonctionnement de l'observatoire portugais des drogues et des toxicomanies.

2013

- ▶ Première enquête MedSPAD à Tunis.
- ▶ Poursuite du cours post-doctoral en addictologie.
- ▶ Visite d'étude à Chypre centrée sur le fonctionnement de l'observatoire sur les drogues et toxicomanies.
- ▶ Table ronde sur le développement et la mise en œuvre d'une politique drogues, Tunis, 16-17 avril.
- ▶ Visite d'étude au Maroc sur le traitement de substitution aux opiacés.

2014

- ▶ Formation en addictologie.
- ▶ Visite d'étude au Maroc sur les centres à bas seuil.
- ▶ Journée de prévention des addictions, le 26 juin.
- ▶ Participation à l'atelier sur la lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports, Strasbourg.
- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Contribution à la publication "gender dimension of non-medical use of prescription drugs in Europe and the Mediterranean region".

2015

- ▶ Diplôme universitaire en addictologie (DU).
- ▶ Visite d'étude à Malte sur le traitement de substitution aux opiacés.
- ▶ Participation au séminaire régional sur le traitement de substitution aux opiacés, à Alger.
- ▶ Participation au comité MedSPAD et contribution à la publication « premier regard sur la prévalence de l'alcool, du tabac et des drogues parmi les adolescents dans la région méditerranéenne ».
- ▶ Participation aux travaux du Groupe Pompidou sur les recommandations sur les législations réglementant les traitements de substitution.

- ▶ Participation à la première conférence européenne sur les dépendances et les comportements addictifs, Lisbonne.
- ▶ Participation au groupe aéroport, groupe de concertation des services de contrôle anti-drogue des aéroports européens et de l'aviation générale, Strasbourg.
- ▶ Participation au réseau 'précurseurs' du Groupe Pompidou.

2016

- ▶ Diplôme Universitaire d'Addictologie, février-juin 2016.
- ▶ Diplôme Universitaire d'Addictologie, novembre 2016 - juin 2017.
- ▶ Expertise juridique sur le projet de loi sur les stupéfiants.
- ▶ Journée thématique du 26 juin sur la stratégie nationale.
- ▶ Ateliers spécialisés pour les étudiants du DU, hiver 2016.
- ▶ Journées d'addictologie, octobre 2016.
- ▶ Enquête en population générale.
- ▶ Membre du comité MedSPAD.
- ▶ Participation au 5^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes, Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.

2017

- ▶ Diplôme Universitaire d'Addictologie, novembre 2016 - juin 2017.
- ▶ L'Atelier, «Thérapies cognitivo-comportementales dans l'addiction au cannabis», 8-9 avril 2017.
- ▶ L'Atelier, «Réduction des risques», 26-27 avril 2017.
- ▶ Journée de célébration à l'occasion de la journée internationale de l'ONU sur les drogues, le 26 juin 2017, axée sur les femmes, les violences et les addictions en Tunisie.
- ▶ Séminaire intitulé «Addictions et choix politiques», le 23 septembre 2017.
- ▶ Premier congrès national d'addictologie, 14-15 décembre 2017.
- ▶ L'enquête MedSPAD II réalisée en octobre 2017.
- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Amendements au projet de loi sur les drogues - permettre au juge de donner une peine pour éviter la prison, dans certaines conditions, à la personne qui consomme des drogues pour la première fois.

- ▶ Participation au MedNET et les principes directeurs sur les traitements de substitution.
- ▶ Participation au séminaire du Groupe Aéroport du Groupe Pompidou, Strasbourg, 6-8 juin 2017.
- ▶ Participation à la Réunion Aviation générale, Madrid, 26-28 avril 2017.

2018

- ▶ Visite sur la formation aux normes européennes de qualité en matière de prévention des drogues (EDPQS) en Cypré, 14-16 mai 2018.
- ▶ Célébration de la Journée internationale de l'ONU contre l'abus et le trafic de drogues, le 26 juin 2018, par un atelier de plaidoyer sur les traitements agonistes aux opiacés.
- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Participation au Symposium international multidisciplinaire. jeu excessif: science, indépendance, transparence, Fribourg, 27-29 juin 2018.
- ▶ Participation à la Réunion annuelle du Groupe de concertation des services de contrôle antidrogue des aéroports européens et de l'aviation générale (Groupe Aéroport), Strasbourg 6-8 juin 2018.
- ▶ Participation à la réunion sur l'aviation générale, Marrakech, 17-18 octobre 2018.
- ▶ Participation au Réseau Précurseurs, Strasbourg, 26-28 septembre 2018.
- ▶ MedNET et les directives sur les traitements de substitution.
- ▶ Participation au training Executive: Evaluation du développement, de la mise en œuvre et de l'impact d'une politique drogues.
- ▶ Participation au Séminaire international sur « les réfugiés et la drogue: estimation des besoins, soutien à la pratique, prévention des risques », Athènes, 24-25 avril 2018.

2019

- ▶ Le nouveau centre «Espoir» pour la prévention et le traitement des adolescents.
- ▶ Analyse des eaux usées pour déterminer le niveau de consommation de drogues illicites.
- ▶ Diplôme universitaire d'addictologie par la Faculté de médecine.
- ▶ Formation en Addictologie pour les formateurs et le personnel médical à l'université de Sfax.

- ▶ Participation au comité MedSPAD.
- ▶ Participation à la 34e réunion annuelle des services de lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports européens et l'aviation générale, Strasbourg, 19-20 juin 2019.
- ▶ Participation à la 3e conférence internationale sur l'aviation générale du Groupe Pompidou, 26 –28 novembre 2019, Malte.
- ▶ Participation au séminaire « Des approches de prévention en matière de drogues qui font la différence », 25-26 septembre 2019, Reykjavik, Islande.
- ▶ Projet mené par la Tunisie sur la prévention et la prise en charge des addictions chez les adolescents.

2020

- ▶ Participation au comité MedSPAD et au comité directeur de MedNET et a présidé le comité directeur de MedNET en 2020.
- ▶ Analyse des eaux usées pour déterminer le niveau de consommation de drogues illicites.
- ▶ Diplôme universitaire d'addictologie par la Faculté de médecine.
- ▶ Formation en Addictologie pour les formateurs et le personnel médical à l'université de Sfax.
- ▶ Participation dans le groupe de travail international MedSPAD pour préparer le lancement de MedSPAD III au printemps 2021.
- ▶ Participation à la réunion de l'aviation générale - 9 septembre 2020 (Vidéoconférence).
- ▶ Projet mené par la Tunisie sur la prévention et la prise en charge des addictions chez les adolescents.

2021

- ▶ Projet de prévention des addictions chez les adolescents impliqués dans des activités sportives.
- ▶ Création d'un centre d'accueil de jour pour les femmes qui consomment des drogues.
- ▶ Evaluation de la consommation des drogues illicites par l'analyse des eaux usées : phase II.
- ▶ Formation en ligne (France) de formateurs psychiatres à l'entretien motivationnel.
- ▶ MedSPAD III.

Impact / Apport de MedNET à la Tunisie

par Professeur Nabil Ben Salah,
directeur général, centre anti-poisons et
assistance médicale d'urgence de Tunisie,
Ministère de la Santé publique, Tunis.

L'année 1999, date de la conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues et sur la mise en place des réseaux dans la région méditerranéenne, marque le début de la coopération avec la Tunisie. C'est également la date de l'ouverture, sur décision du président BEN ALI, du « centre ESPOIR », premier centre à offrir des soins de santé et une prise en charge médicale des sujets dépendants et notamment aux usagers provenant des structures pénitentiaires.

■ Par la suite, entre 2005 et 2010, la Tunisie a participé régulièrement aux manifestations organisées par le réseau MedNET sans pouvoir le refléter à travers les médias.

■ Il faut attendre **l'évènement phare du 17-18 Mai 2012 à Tunis**, soit le « **séminaire national consultatif sur la politique drogues en Tunisie** » auquel a été associé MedNET. Ce séminaire a profité de la libération des langues, après le 14 Janvier 2011, et s'est également appuyé sur la regrettable fermeture du centre ESPOIR, dans une expression de rejet en bloc des actions de son créateur, par le personnel révolté du centre thermal l'abritant. Ce séminaire très médiatisé qui a réuni l'ensemble des acteurs de la thématique a, en effet, balisé la stratégie nationale en formulant des recommandations après avoir mis à jour les insuffisances des quatre axes essentiels de la problématique des addictions : épidémiologie, prise en charge médicale, prévention médico-sociale et législation. Ces axes ont fait l'objet des quatre ateliers de discussion en présence d'experts internationaux invités par le Groupe Pompidou et ont débouché sur des recommandations consensuelles qui ont tracé les lignes directrices des actions ultérieures des décideurs tunisiens.

■ Parmi ces actions, la réforme de la Loi 92-52 relative aux stupéfiants s'est avérée la plus déterminante pour la réorientation de la politique drogues et une commission mixte réunissant les ministères impliqués a élaboré un projet de texte qui a été présenté par le gouvernement à l'Assemblée des représentants du Peuple le 31 Décembre 2015. Ce projet de loi a pris en compte les recommandations des trois autres ateliers de réflexion instaurant ainsi :

- ▶ La création d'un observatoire national des drogues et des toxicomanies placés sous la tutelle de la présidence du gouvernement,
- ▶ La reconnaissance de l'addiction en tant que maladie chronique à rechutes et la facilitation de l'accès aux soins, volontaire ou par le biais d'une commission nationale et de commissions régionales de prévention, de prise en charge et de réhabilitation des consommateurs de stupéfiants. Le projet de loi prévoit une prise en charge des frais, selon le cas, par les caisses de sécurité sociale, d'organismes dédiés ou par le ministère de la justice (Direction générale des services Pénitentiaires et de Réhabilitation),
- ▶ La création de centres publics et privés de prise en charge curative, préventive et sociale,
- ▶ L'introduction de l'usage des médicaments agonistes.

■ Ce projet de loi, qui n'a jamais pu franchir la chambre des députés, servira finalement à souffler l'amendement, au mois de Mai 2017, des articles 4 et 12 de la Loi 92 – 52, lesquels selon la Loi 2017 – 39 autorisent le magistrat, seulement en cas de primo-consommation de stupéfiants par l'utilisateur, de faire bénéficier ce dernier des circonstances atténuantes, qui lui étaient auparavant proscrites.

■ Par ailleurs, ce projet de loi largement médiatisé a déclenché au sein des acteurs impliqués, dans la prévention et la prise en charge des addictions, une dynamique d'appropriation et de sensibilisation de l'opinion publique au sujet des concepts et des mécanismes proposés.

■ Les autres actions menées à l'issue du séminaire de mai 2012 concernent :

1. La mise en place des fondations nécessaires à la prévention, à la réduction des risques et à la prise en charge thérapeutique des usagers de drogues par :

- ▶ L'introduction avec le soutien de MedNET d'un **enseignement postuniversitaire d'Addictologie** destiné aux psychologues, aux médecins généralistes et aux psychiatres dès novembre 2012 qui a été transformé par la suite en enseignement diplômant, organisé par

la faculté de médecine de Tunis dès novembre 2013 et ayant assuré la formation de 260 candidats jusqu'au mois de juin 2020.

- ▶ **L'ajout de deux autres enseignements diplômant en Addictologie**, au cours de l'année universitaire 2015-2016 dans les facultés de médecine de Monastir et de Sfax avec inscription de 25 candidats par faculté. Ces enseignements se sont développés sur la base du succès de l'enseignement de la faculté de Tunis.
- ▶ L'introduction, dès Février 2021, d'un cycle de formation des formateurs en entretien motivationnel.
- ▶ **Le réseautage entre structures publiques de prise en charge et structures relevant de la société civile dédiées plus spécifiquement à la réduction des risques :**
 - A Tunis: Deux services hospitalo-universitaires reliés à Neuf points d'accueil: centres jeunes ONFP- Douar Hicher, Menzel Bourguiba, Menzah 8, Mellassine, Ezzouhour, Chams, Bab El Assal, Nabeul, Dar Chaabane,
 - A Sousse: un service hospitalo-universitaire relié au centre jeunes ONFP-Sousse,
 - A Mahdia, un service hospitalo-universitaire relié à un centre pouvant être actionné rapidement à Moknine,
 - A Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa des centres de RdR reliés à la société civile
 - A Sfax: un service hospitalo-universitaire de pneumologie - tabacologie relié au centre de réhabilitation de Tyna, actuellement non fonctionnel.
- ▶ **L'établissement d'échanges nord-sud et sud-sud** particulièrement dans les domaines:
 - De la formation: DU Addictologie, avec participation d'experts du Maroc, de la France, de la Suisse, du Liban
 - De l'organisation des soins avec échange d'expertises avec le Portugal, Malte, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, Chypre,
 - De l'accomplissement de 3 enquêtes nationales MedSPAD 2013, 2017 et 2021 : expertise dans le cadre du comité MedSPAD avec OEDT, OFDT
 - De la législation, en participant à différents groupes de travail de MedNET avec la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la France, le Maroc, le Liban, l'Algérie,
 - De l'organisation de la mise en place de l'observatoire national avec des tables rondes présentant les expériences des observatoires portugais,

- français, chypriote, maltais, marocain et de l'OEDT suivies de la création d'un registre national des demandes de soins dès 2020,
- Du lancement d'un projet pilote de prévention chez les collégiens visant à les aider à occuper le temps libre par des activités sportives, culturelles, technologiques, ...
 - Du lancement d'un projet de soutien à la réhabilitation des adolescents au centre Espoir de jebel Oust,
 - De la mise en œuvre d'une « unité hôpital de jour pour femmes usagères de drogues » au sein d'un service de psychiatrie – addictologie du principal hôpital psychiatrique de la région de Tunis.
 - De la lutte contre le trafic des drogues dans les aéroports en participant au groupe de travail du Groupe Pompidou et en échangeant avec les experts notamment d'Espagne et de France,
 - Du dépistage des précurseurs en participant au réseau du Groupe Pompidou.

2. L'adoption par le ministère de la santé, en 2019, d'une stratégie nationale de prise en charge des addictions s'appuyant sur 6 pôles interrégionaux d'addictologie

■ Chaque pôle est centré par un service de psychiatrie-addictologie (avec son hôpital de jour d'addictologie) et interagit avec :

- ▶ Un service de soins complexes d'addictologie (réanimation, infectiologie, pneumologie, hépatologie, médecine interne),
- ▶ Un centre d'accueil et de réduction de risques pour les usagers de drogues (CARRUD) qui offre différents services classés dans :
 - la réduction des risques
 - de soutien social,
 - de psychothérapies brèves
 - ou des activités de groupes

■ Ces centres peuvent être adossés à (ou avoir des partenariats avec) des structures de santé de première ligne en vue d'assurer les soins médicaux et peuvent être publics (ex : délégations régionales de l'ONFP), ou appartenir à la société civile (ATIOST, ATL MST Sida, ATUPRET) ou encore le siège d'une collaboration entre les deux.

- ▶ Un centre de réhabilitation et de réinsertion sociale comme ceux de Jebel Oust et Tyna,

- ▶ Et les services de dépistage comme Les centres de soins de santé de base, les centres de médecine scolaire et universitaire, les centres de contrôle et de dépistage anonyme (CCDAG), les services de médecine de travail, les centres de défense et d'intégration sociale (CDIS), les centres de protection des femmes violentées)

3. L'adoption par les ministères de la justice et de la santé, le 26 juin 2021, de la stratégie nationale de prévention, de réduction des risques et de prise en charge des troubles de l'usage des substances psychoactives dans la communauté et en milieu carcéral pour la période: 2021–2025.

■ La préparation de cette stratégie a impliqué les différents acteurs gouvernementaux concernés ainsi que les représentants de la société civile avec le soutien de l'expertise de l'office des nations unies pour la lutte contre la drogue et le crime (ONUDC), sollicité initialement par le ministère de la justice. La prochaine étape, étant la préparation et la mise en œuvre du plan d'action de cette stratégie dès l'automne 2021.

■ Toutes ces avancées sur l'approche, non pas juridique, mais plutôt medico-psycho-sociale du problème des addictions en Tunisie, sur la reconnaissance du poids qu'il représente, particulièrement, au sein de la population des jeunes, ainsi que sur la démarche conduisant à lui opposer une stratégie nationale multisectorielle, cristallisent l'impact de la coopération de la Tunisie avec le réseau MedNET.

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays: 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE